

INTERPELLATION

UN REMEDE DE CHEVAL MAL ADAPTE

Le Haras national d'Avenches vit peut-être ses dernières années d'existence. Dans son programme d'économie, le Conseil fédéral espère alléger l'ensemble du budget de la Confédération de 2,7 milliards de francs à partir de 2015.

Parmi les mesures préconisées, il prévoit purement et simplement la suppression du Haras national à fin 2011, un établissement qui s'occupe notamment du Test en station annuel des étalons de race Franches-Montagnes, dont la dernière édition a eu lieu le 27 février dernier. Le 26 février 2010, l'annonce a fait l'effet d'une douche froide à Avenches, dans le Jura bernois et aux Franches-Montagnes (JU). Le programme d'économie fédéral sera mis en consultation d'ici avril auprès des milieux concernés. Le Conseil fédéral tranchera définitivement lors de l'élaboration du budget 2011. En fermant le Haras National, il espère économiser environ 7 millions de francs par année mais ce montant est moins important si l'on tient compte des recettes (20 % du budget) que génère l'établissement.

Tout à la fois surpris, fâchés et inquiets, les éleveurs rappellent que le mandat principal du Haras national est le soutien à la race chevaline franc-montagnarde. Celui-ci participe à l'amélioration des conditions d'élevage, de garde et d'utilisation du cheval en milieu rural. Il offre à tous les propriétaires, éleveurs et détenteurs de chevaux dont le nombre est en constante augmentation des dernières années, une large palette de prestations : formation, informations, recherche et conseils en tout genre qui contribuent à améliorer le bien-être du cheval. C'est tout un savoir-faire qui est mis à disposition des spécialistes comme du grand public.

Le centre de reproduction du Haras national poursuit de nombreuses recherches dans le domaine de la fécondité des chevaux. Il développe et applique en pratique les découvertes et offre ainsi de nombreuses prestations aux propriétaires de juments et d'étalons.

Le Haras national détient une soixantaine d'étalons franchises-montagnes au service de l'élevage chevalin suisse. Au printemps, 45 étalons se déplacent sur l'une des 25 stations de monte, aux quatre coins de la Suisse.

Un caractère et une docilité exceptionnels constituent les principales qualités du cheval franchises-montagnes. C'est un cheval sobre, précoce, endurant, facile à éduquer et disposant de remarquables facultés d'apprentissage ; il est très sociable et possède un excellent caractère. Il convient donc particulièrement bien pour les familles et les enfants qui recherchent surtout un contact étroit avec le cheval et la nature. C'est un compagnon idéal pour les jeux équestres.

De taille moyenne, il représente le cheval de loisirs par excellence pour l'attelage et l'équitation. Il convient aussi bien pour la thérapie équestre ; il est également apprécié dans les domaines agricole et forestier.

Nul doute que la fermeture du Haras national d'Avenches aurait des incidences graves sur l'économie rurale d'une région périphérique telle que la nôtre.

À l'heure où l'on essaie, au travers des parcs régionaux, de promouvoir le tourisme doux et d'ainsi permettre à l'agriculture de trouver un complément financier non négligeable, la décision du Conseil fédéral me paraît incohérente et elle générera sans aucun doute plus d'inconvénients que d'avantages.

À l'heure où l'industrie de notre région subit de plein fouet la crise économique et que

l'agriculture de moyenne montagne essaie de s'adapter aux nombreuses transformations, il serait particulièrement malvenu d'ajouter encore un élément dont l'effet aggravant serait indéniable.

À l'heure où l'on parle de biodiversité, 2010 ayant été déclarée année internationale de la biodiversité, et où l'on cherche à éviter l'extinction d'espèces domestiques rares en Suisse, il serait malvenu de mettre en péril la seule race chevaline d'origine suisse et le dernier représentant des chevaux de trait léger en Europe.

Je prie le Conseil-exécutif de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Quelle appréciation le Conseil-exécutif fait-il de la situation ?
2. A-t-il l'intention d'intervenir pour éviter la fermeture du Haras national d'Avenches ?
3. Dans l'affirmative, comment compte-t-il le faire ?

L'urgence est demandée :

Motifs :

Vu le planning prévu, à savoir mise en consultation fin avril puis message du Conseil fédéral au Parlement peut-être déjà en juin avec traitement au parlement durant la session d'automne 2010, je demande le traitement en urgence.

Corgémont, le 5 février 2010

Pierre Amstutz